

OBJET : COTE D'IVOIRE - PROJET DE RESOLUTION SUR L'ONUCI

= RESUME ET TEXTE =

1 / NOUS AVONS TENU VENDREDI DERNIER UNE SEANCE DE NEGOCIATIONS SUR NOTRE PROJET DE RESOLUTION. CE DERNIER VISAIT A RENOUELER LE MANDAT DES FORCES IMPARTIALES JUSQU'AU 15 DECEMBRE 2006 ET A FIXER UNE CLAUSE DE RENDEZ-VOUS (15 FEVRIER) POUR ACHEVER LES DISCUSSIONS SUR LES EFFECTIFS ET LE MANDAT DE L'ONUCI. NOUS AVIONS ALORS OBTENU UN CONSENSUS.

2 / TOUTEFOIS, LES AMERICAINS SONT REVENUS SUR LEUR POSITION DANS LA SOIREE DE VENDREDI. ILS INSISTAIENT DESORMAIS POUR QUE L'ON S'EN TIENNE A UN SIMPLE RENOUELEMENT TECHNIQUE JUSQU'AU 15 FEVRIER. ILS VOULAIENT AUSSI PRECISER QUE L'EXAMEN DU MANDAT ET DES EFFECTIFS DE LA FORCE SE FERAIT 'CHAQUE FOIS QUE NECESSAIRE, EN FONCTION DE LA SITUATION SUR LE TERRAIN ET UNIQUEMENT EN CAS DE PROGRES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS DE PAIX'.

NOUS LEUR AVONS RAPPELE LES RAISONS DE FOND POUR LESQUELLES UNE PROROGATION DU MANDAT DE QUELQUES SEMAINES SEULEMENT ETAIT EXCLUE. NOUS AVONS AUSSI PRECISE LES MESSAGES DANGEREUX QUE NOUS DEVIONS EVITER. EN CONSEQUENCE, NOUS REJETTIONS EN BLOC LEURS PROPOSITIONS.

3 / NOS DISCUSSIONS SE SONT POURSUIVIES AVEC EUX TOUT LE WEEK-END. ILS ONT FINALEMENT ACCEPTE CE MATIN NOS FORMULES DE COMPROMIS. LES AUTRES DELEGATIONS EN ONT FAIT DE MEME A L'OCCASION D'UNE NOUVELLE REUNION D'EXPERTS.

CE TEXTE, QUE J'ADRESSE AU DEPARTEMENT PAR TELECOPIE NO 75, EST DESORMAIS EN BLEU ET SERA ADOPTE DEMAIN.

- LES MANDATS RESPECTIFS DE L'ONUCI ET DES FORCES FRANCAISES SONT PROROGES JUSQU'AU 15 DECEMBRE 2006.

- LE CONSEIL FIXE TOUJOURS UNE CLAUSE DE RENDEZ-VOUS POUR EXAMINER LE MANDAT ET LES EFFECTIFS DE L'ONUCI, LIEE CETTE FOIS A LA REMISE DU PROCHAIN RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA MINUL (EN MARS), DONT LE MANDAT S'ACHEVE LE 31 MARS.

- IL PRECISE QUE LE CONSEIL PEUT AUSSI PRENDRE DE NOUVELLES DECISIONS A CE SUJET AVANT CETTE ECHEANCE.

4 / JE PRECISE QUE NOUS N'AVONS PAS ENCORE OBTENU L'ACCORD DE WASHINGTON SUR NOS PROPOSITIONS DESTINEES A RENFORCER LA SURVEILLANCE DE L'EMBARGO SUR LES ARMES. LES AMERICAINS VEULENT POURSUIVRE AVEC NOUS LES DISCUSSIONS. LE REGLEMENT DE CETTE QUESTION A DONC DU ETRE REPORTE.

5 / A L'OCCASION DES DEBATS DE CE JOUR, PLUSIEURS DELEGATIONS ONT SOULIGNE QUE LE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE L'ONUCI, NOTAMMENT EN POLICIERS, ETAIT PLUS QUE JAMAIS NECESSAIRE (DK, GHANA, RU). LES AMERICAINS ONT RAPPELE LEUR POSITION, EN INDIQUANT TOUTEFOIS QUE LA PORTE ETAIT ENCORE OUVERTE POUR EN DISCUTER. IL FALLAIT LES CONVAINCRE.

OBJET : LES MENACES DE SANCTIONS DU CONSEIL DE SECURITE :
REACTIONS DES PERSONNALITES VISEES.

RESUME : PROPOS MENACANTS, RODOMONTADES REVIENNENT LE PLUS SOUVENT DANS LES INTERVIEWS DE CHARLES BLE GOUDE ET DE EUGENE KOUADIO DJUE.

X X X

LES SANCTIONS QUE POURRAIT PRENDRE DANS LES PROCHAINS JOURS LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES A L'ENCONTRE DE QUELQUES PERSONNES IVOIRIENNES RESPONSABLES D'ENTRAVE AU PROCESSUS DE PAIX COMMENCENT A PROVOQUER DES REACTIONS PARMIS CEUX QUI SE SENTENT VISES AU PREMIER CHEF.

I- CHARLES BLE GOUDE, UN DES CHEFS DE FILE DU MOUVEMENT DES JEUNES PATRIOTES, N'EST PAS AVARE DE DECLARATIONS : LA PRESSE PROCHE DU CAMP PRESIDENTIEL LUI OUVRE LARGEMENT SES COLONNES ET LUI DONNE AINSI L'OCCASION DE S'EXPRIMER.

DEUX POINTS PARTICULIERS DE SES DECLARATIONS MERITENT D'ETRE MENTIONNES.

SUR L'AGRESSION DONT A ETE VICTIME LA MINISTRE DELEGUEE A LA COMMUNICATION, CHARLES BLE GOUDE MENACE (PARLANT DE L'AGRESSEUR LE JOURNALISTE DE LA R.T.I. : 'IL FAUT QUE CELA SOIT CLAIR. SI ON LICENCIE LE JOURNALISTE BEN ZAHUT, IL N'Y AURA PLUS DE DIRECTEUR PARCE QUE CHAQUE PATRIOTE SERA DECLARE DIRECTEUR DE LA R.T.I.... SI ON VEUT QUE LA R.T.I. CONTINUE D'EXISTER, QU'ON LAISSE BEN ZAHOU EN PAIX. SINON NOUS ALLONS REAGIR. ET NI LE PRESIDENT, NI LE PREMIER MINISTRE, NI L'ARMEE NE REUSSIRONT A NOUS MAITRISER.'

SUR LES MENACES DE SANCTIONS QUI PESENT SUR LUI, IL A DECLARE: ' LES AUTEURS DE CES SANCTIONS ASSUMERONT LES CONSEQUENCES... JE NE ME LAISSERAI PAS INTIMIDER PAR DES SANCTIONS, QUE CE SOIT CLAIR POINT D'EXCLAMATION... JE NE SUIS PAS SUR QUE MES SYMPATHISANTS SOIENT PRETS A ACCEPTER UNE PROVOCATION DE TROP''.

II- EUGENE KOUADIO DJUE DIT 'LE MARECHAL'', LEADER DU MOUVEMENT UNION DES PATRIOTES POUR LA LIBERATION TOTALE DE LA COTE D'IVOIRE (U.P.L.T.C.I.) REpondANT A UNE QUESTION RELATIVE A D'EVENTUELLES SANCTIONS AFFIRME : 'ALORS, JE VOUS DIT TOUT NET QUE SI UNE SEULE SANCTION EST PRISE A L'ENCONTRE D'UN SEUL MEMBRE DU CAMP PRESIDENTIEL, NOUS ALLONS CONSIDERER QUE L'ONU NOUS A DECLARE LA GUERRE ET NOUS ALLONS COMBATTRE L'ONU SUR NOTRE TERRAIN. ON N'A JAMAIS COMBATTU L'ONU, CE QUI VA SE PASSER SI L'ONU S'ATTAQUE A NOUS, EN PRENANT DES SANCTIONS CONTRE NOUS SERA PIRE''

A UNE QUESTION DU JOURNALISTE QUI SOUHAITAIT SAVOIR SI LA CITE UNIVERSITAIRE S'APPRETAIT A REAGIR DES L'ANNONCE DES SANCTIONS, EUGENE KOUADIO DJUE REpond : 'MAIS OUI, C'EST EXACT, CE N'EST PAS DANS LES CITES SEULEMENT, C'EST DANS TOUTE LA COTE D'IVOIRE. SI, MALGRE CE QUE NOUS AVONS FAIT POUR OBTENIR LA PAIX, L'ONU A REUSSE A NOUS TOURNER EN BOURREAUX ET A FAIRE DES REBELLES LES VICTIMES ET A RECLAMER NOTRE TETE, NOUS ALLONS LES INVITER A VENIR LES PRENDRE, MAIS NOUS N'ALLONS PAS SECTIONNER NOTRE TETE POUR LA LEUR DONNER.''

X
X X

==COMMENTAIRES== :

LES DEUX PRINCIPAUX RESPONSABLES DES ''JEUNES PATRIOTES''
SAVENT QU'ILS SONT DANS LE COLIMATEUR. LEURS PROPOS SONT AVANT TOUT
DES INTIMIDATIONS DANS LE BUT DE FAIRE RECULER LE CONSEIL DE
SECURITE.

CES PANTALONNADES DOIVENT AU CONTRAIRE ACCENTUER LA
DETERMINATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A AGIR SANS TARDER.
TOUTE PROCRASTINATION DE SA PART SERAIT INTERPRETEE PAR LE CAMP
PRESIDENTIEL EN GENERAL, ET PAR LA GALAXIE PATRIOTIQUE EN PARTICULIER
, COMME UNE VICTOIRE, ET LES DESORDRES ORGANISES DANS LA RUE COMME UN
ELEMENT DE PRESSION POSITIF.

OBJET : COTE D'IVOIRE - PROJET DE RESOLUTION

RESUME ET TEXTE :

1 / J'ADRESSE AU DEPARTEMENT PAR COURRIER ELECTRONIQUE UNE VERSION LEGEREMENT AMENDEE DE NOTRE PROJET DE RESOLUTION SUR LA COTE D'IVOIRE. CES AMENDEMENTS PORTENT SUR LES POINTS SUIVANTS :

- LE TEXTE SOULIGNE LA DECISION DU GTI RELATIVE A L'ASSEMBLEE NATIONALE. IL APPELLE EGALEMENT LE HAUT REPRESENTANT POUR LES ELECTIONS A TRANCHER LE CONTENTIEUX RELATIF A LA CEI.

- LE CONSEIL CONDAMNE LES INCIDENTS D'AKOUEDO ET, DANS LA FOULEE, 'REAFFIRME L'OBLIGATION QU'ONT TOUTES LES PARTIES IVOIRIENNES DE S'ABSTENIR DE TOUTE VIOLENCE A L'EGARD DE CIVILS, Y COMPRIS LES CITOYENS ETRANGERS, ET DE TOUTES FORMES DE MANIFESTATIONS DE RUE DE NATURE A CREER DES TROUBLES'' (NDR : CONFORMEMENT A LA RESOLUTION 1633).

- IL REAFFIRME QUE TOUT OBSTACLE A LA LIBERTE DE CIRCULATION DES FORCES IMPARTIALES AINSI QUE TOUTE ENTRAVE A LEUR ACTION OU A CELLE DU GTI ET DU HAUT REPRESENTANT POUR LES ELECTIONS SONT PASSIBLES DE SANCTIONS.

- EN VUE DE JUSTIFIER DE FUTURS TRANSFERTS DE FORCES DE LA MINUL AU PROFIT DE L'ONUCI, LE PREAMBULE RAPPELLE QUE 'LES ELECTIONS AU LIBERIA SE SONT DERGULEES DANS L'ORDRE ET LA PAIX, MARQUANT UNE ETAPE IMPORTANTE SUR LA VOIE DE LA PAIX DURABLE ET DE LA STABILITE'' (NDR : LANGAGE INSPIRE DE LA RESOLUTION 1647).

- LE PARAGRAPHE RELATIF A L'OBLIGATION DE RAPPORT DES AUTORITES FRANCAISES AU CONSEIL DE SECURITE A ETE MODIFIE COMME SUIV : 'PRIE EGALEMENT LA FRANCE DE CONTINUER A LUI FAIRE PERIODIQUEMENT RAPPORT SUR TOUS LES ASPECTS ==DU MANDAT DE SES FORCES PRESENTES EN COTE D'IVOIRE EN APPUI DE L'ONUCI==' (AU LIEU DE 'SON MANDAT EN COTE D'IVOIRE').

2 / JE COMPTE DIFFUSER NOTRE PROJET DE RESOLUTION AU CONSEIL DE SECURITE DEMAIN SOIR, AFIN D'ENGAGER LES NEGOCIATIONS AU NIVEAU DES EXPERTS DES JEUDI PROCHAIN. DANS CETTE PERSPECTIVE, JE SERAIS RECONNAISSANT AU DEPARTEMENT DE SES INSTRUCTIONS DANS LE DELAI INDIQUE.